

**SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix**  
1, rue du capitaine Fay  
80290 POIX de PICARDIE  
siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

### **Compte-rendu de la réunion du comité syndical du mardi 13 septembre 2022**

Le comité syndical dument convoqué le 06 septembre 2022, s'est réuni le 13 septembre 2022 à 19h00 à la mairie de Poix de Picardie sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUZOU.

Membres en exercice : 22

Membres présents : 18

Présents: Yannick DESPLAINS, Emmanuel AUZOU, Samuel LEFRANC, Jacques LEULLIER, Mathieu PETIT François MILLE-MATHIAS, Katia MARGUERY, Gilles ROGER, Romuald TRABOUILLET, Olivier GRAVET, Marie Hélène DESCOUTURES, Céline MASSON, Geneviève LECLERCQ, Rose France DELAIRE, Hugues SPITAELS, Thierry GORIN, Florent BLOQUEL, Charles Edouard MACKELBERG.

Absents excusés : Philippe PILLON, Janick KOTODZIEJ, Bernard D'HAILLECOURT

Monsieur BLOQUEL, délégué suppléant de la commune d'Eplèsier est présent mais ne prend pas part au vote du fait de la présence de Monsieur PETIT, délégué titulaire de la commune d'Eplèsier.

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : Charles Edouard MACKELBERG

Le Président informe les membres du Comité qu'il souhaite ajouter un point à l'ordre du jour concernant une convention d'occupation temporaire d'emplacement avec la société Sysoco.

L'ensemble des membres acceptent qu'un élément soit ajouté à l'ordre du jour.

#### **1. Compte rendu de la réunion du 12 juillet 2022.**

Le Président demande à l'assemblée si des modifications doivent être apportées au compte rendu.

En l'absence de remarque, le compte rendu du comité syndical du 12 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Choix des entreprises pour la rénovation des réseaux AEP sur 4 secteurs (Mesnil-Huchon, Agnières, Thieulloy-la-ville, Saulchoy-sous-Poix)**

Monsieur le Président rappelle que le SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix souhaite réaliser des travaux de renouvellement de canalisations du réseau d'eau potable sur les communes de Mesnil-Huchon, Agnières, Thieulloy-la-ville et Saulchoy-sous-Poix.

Le SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix a effectué la consultation des entreprises travaux dont les offres ont été réceptionnées le 11 juillet 2022 à 00h00. Les offres ont été analysées par le maître d'œuvre Altéréo.

Le maître d'œuvre a présenté les entreprises à la commission d'appels d'offre le 25 août 2022 au siège du syndicat.

Au vu des résultats de l'analyse des offres, il est proposé :

- De ne pas engager de procédure de négociation avec les entreprises.
- De retenir l'entreprise suivante :

Mission : marché de travaux pour les travaux de renouvellement de réseaux AEP sur 4 secteurs.

Entreprise : SADE

Montant total : 244 965.30 € HT

Le financement sera assuré par des subventions de l'agence de l'eau et des DETR.

Subvention agence de l'eau : 20 100.00 €

DETR 2020 : 36 600.00 €

DETR 2022 : 21 520.00 €

Monsieur le Président rappelle que la somme de 270 836.00 € HT a été prévue au budget 2022 concernant le coût global de l'opération.

Le reste à financer sur les fonds propres du syndicat serait de 200 011.30 €.  
Monsieur le Président prévoit d'avoir recours à un emprunt pour financer une partie de ce projet.

Après délibération, l'assemblée décide à l'unanimité d'attribuer le marché à SADE pour un montant de 244 965,30 € HT et autorise Monsieur le Président à signer les marchés avec les entreprises, à lancer les travaux et à entamer une consultation pour le recours à un emprunt.

### 3. Création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps complet

Monsieur Le Président rappelle que lors du dernier comité syndical, une opération de recrutement a été lancée sur le site Emploi-Territorial. A l'issue du délai légal de publication et après avoir reçu les candidats, Monsieur le Président indique que la candidature de Monsieur Karl PINGUET a été retenue. Monsieur Le Président propose de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet de 35 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C à compter du 03 octobre 2022.

Après avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité la proposition et décide d'inscrire chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant, chapitre 012.

### 4. Mise à jour du tableau des effectifs

Cadre d'emplois / Grade	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service	A compter du :
Filière technique	Adjoint Technique Territorial	35 heures	Création 03 octobre 2022

L'Assemblée Délibérante,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- d'inscrire chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant, chapitre 012

### 5. Approvisionnement du compte 6411 par décision budgétaire modificative

Le Président informe l'assemblée que les crédits budgétaires inscrits au 6411 sont insuffisants et doivent être abondés. Le Président propose de faire le virement de 9000,00€ de crédit du compte 618 vers le compte 6411.

Dépenses de Fonctionnement	
Article 618	-9000.00 €
Article 6411	+9000.00 €

Après délibération, la proposition est approuvée à l'unanimité.

### 6. Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau pour l'installation de compteurs de sectorisation et l'acquisition d'appareils pour la recherche de fuite

Le Président propose d'installer 6 compteurs de sectorisations pour optimiser la recherche de fuites sur le réseau. Les secteurs concernés sont Poix-Eplessier, Agnières, Bergicourt, Brettencourt, Caulières, Saulchoy-sous-Poix.

Par ailleurs, le Président indique que le syndicat peut s'équiper en matériel de recherche de fuite pour favoriser

l'autonomie du syndicat en matière de suivi des performances, de recherche et de réparation des casses.  
Le montant HT de l'opération s'élève à 61 350.64 €.  
Le montant de participation de l'agence de l'eau serait de 42 945.45 €. Le reste à charge pour le syndicat serait de 18 405.19 € HT.  
Le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à solliciter une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau.

Le comité après en avoir délibéré approuve les demandes de subventions à l'Agence de l'eau.

## **7. Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur proposition du Comptable public**

Le Président annonce que le Comptable Public n'a pas pu recouvrer des titres de recettes et demande en conséquence l'admission en non-valeur du titre suivant :

N° 5542530131 / compte 6541 / 103.44 €.

Le Président propose à l'assemblée de passer ces impayés en non-valeur par l'émission d'un mandat de 103.44 € à l'article 6541.

Après délibération, la proposition est approuvée à l'unanimité.

## **8. Convention d'occupation temporaire d'emplacement avec la société Sysoco.**

La société Sysoco propose d'installer des relais électroniques radio sur la terrasse du château d'eau de Thieulloy-la-ville afin de coordonner les différentes équipes d'intervention pour le renouvellement des aiguillages et la maintenance des voies SNCF. La durée du chantier est fixée du 20/11/2022 au 15/12/2023.

Le syndicat percevra un montant de 2632.00 € pour toute la durée du chantier.

Le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention avec la société Sysoco.

Après délibération, la proposition est acceptée à 16 voix pour et 1 voix contre (Mme MARGUERY).

## **9. Questions diverses**

Monsieur Le Président fait part à l'assemblée de la réception d'un mail de la société Lhyfe qui sollicite le syndicat concernant un projet (fabrication d'hydrogène) sur le territoire de Croixrault. Après études et réunion du bureau, Monsieur Le Président compte ne pas répondre favorablement à la demande indiquant que la commune de Croixrault qui est directement concernée n'a pas accepté de rejoindre le syndicat lors de sa création. D'autre part la capacité actuelle de pompage semble insuffisante pour honorer les débits attendus et la responsabilité civile du syndicat serait engagée en cas d'arrêt de l'activité industrielle. De plus, des coûts d'entretien dus à l'installation de nouveaux matériels seraient supportés par le syndicat. En outre, Le Président rappelle la mission prioritaire du syndicat de fournir de l'eau potable pour la consommation humaine, animale et les activités agricoles.

Clôture de la séance à 20 heures 30.

Le Secrétaire  
Charles Edouard MACKELBERG